

L'université française mène à l'emploi

Dix-huit mois après un master, 85 % des étudiants ont un travail, mais seulement 55 % sont en CDI

Malgré une situation de l'emploi très peu porteuse, les diplômés des masters universitaires (bac +5) continuent à s'insérer de façon satisfaisante dans la vie professionnelle. Globalement, en tout cas. Selon l'enquête annuelle sur l'insertion et le devenir de ces jeunes diplômés de l'université en 2012, publiée mercredi 16 décembre par le ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, le taux d'insertion professionnelle atteint 89 %, trente mois après l'obtention de leur diplôme.

Cette étude se fonde sur la collecte de données concernant plus de 100 000 diplômés ayant obtenu, en 2012, leur diplôme national de master. Le taux d'insertion de ces bac +5 reste quasiment stable par rapport à celui de l'année précédente : il était de 90 % pour la promotion 2011. Mais il cache bien des disparités, notamment au détriment des femmes.

Selon l'enquête 2015, les jeunes diplômés de master 2012 – qui font preuve de mobilité : 45 % ne travaillent pas dans la région où ils ont étudié – perçoivent aujourd'hui un salaire médian net mensuel de 1 900 euros. Pourtant, l'étude confirme que la rapidité d'accès à un emploi stable, au statut de cadre ou à un salaire élevé continue à différer fortement selon les disciplines dans lesquelles les étudiants se sont spécialisés. Et elle révèle, surtout, l'importance d'un autre critère discriminant : le genre. Les jeunes femmes représentent 58 % des diplômés de master de la promotion 2012. Et pourtant, deux ans et demi après l'obtention de ce titre, le salaire médian de ces jeunes diplômées ne s'élève qu'à 1 790 euros nets par mois pour un plein-temps, soit 240 euros de moins que leurs ex-camarades d'amphi masculins. Seules 54 % des femmes diplômées de master en 2012 sont aujourd'hui devenues cadres... contre 69 % des diplômés hommes de la même année. Tandis que 69 % ont obtenu un emploi stable (78 % pour les hommes)...

Parcours du combattant

Dans sa sixième édition, l'enquête fournit en effet, pour la première fois, des données par genre, et sur l'insertion professionnelle 18 mois après l'obtention du di-

plôme, en plus de ceux traditionnellement données à 30 mois. Elle confirme que le début dans la vie professionnelle reste un parcours du combattant pour nombre des jeunes diplômés, bien au-delà de la durée des études initiales, même de master. Conscients des difficultés, les diplômés de 2012 ont ainsi été 40 % à poursuivre leurs études dans un autre domaine que celui de leur master.

Décrocher un contrat à durée indéterminée (CDI) à plein temps et bien payé reste souvent le résultat d'un long parcours émaillé de stages, de petits boulots, de reprises d'études et de contrats plus courts : dix-huit mois après l'obtention de leur master, 85 % des diplômés ont trouvé un emploi et

sont considérés par l'étude comme insérés professionnellement. Mais ils ne sont pas pour autant tirés d'affaire. Seule une grosse moitié (55 %) a décroché un contrat à durée indéterminée (CDI), 37 % étant encore en CDD

ou dans un autre contrat temporaire, 5 % fonctionnaires et 3 % indépendants. Le salaire médian de ces jeunes professionnels, diplômés à bac +5, ne s'élève qu'à 1 790 euros nets mensuels pour un temps plein. Et des différences nettes de statut se dessinent entre eux. Les titulaires de masters dans les domaines des lettres, langues et arts (LLA) ne sont que 35 % à pouvoir se réjouir de travailler en CDI au bout d'un an et demi : beaucoup ne sont pas au bout de leurs peines, comme ceux de sciences humaines et sociales (SHS, 37 % de CDI). Leurs condisciples de sciences, technologies et santé (STS, 62 % de CDI) ont plus de facilité pour trouver un emploi de qualité, comme ceux de droit, d'économie et de gestion (DEG, 61 %).

Au bout de trente mois, l'écart interdisciplinaire est en partie réduit, mais pas comblé. Les diplômés de masters de LLA sont encore minoritairement en CDI (41 %), comme ceux de SHS (45 %), tandis que les scientifiques, les gestionnaires ou les juristes sont majoritairement dans ce type d'emplois : 71 % en DEG et 70 % en STS. L'écart de statut se répercute sur les rémunérations : 1 640 euros nets par mois avec un master LLA, et 1 690 euros en SHS. Soit beaucoup moins que les 2 000 euros nets perçus par les ti-

tulaires des masters tant de DEG que de STS... Le choix de leur discipline reste donc important pour l'avenir professionnel des diplômés à bac +5 de l'université, dont 63 % travaillent in fine dans le secteur privé, 19 % dans la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière, 9 % dans le secteur associatif, 5 % en profession libérale, indépendante ou à leur compte, et 4 % dans une entreprise publique.

Mais ce choix de spécialité ne dit pas tout du fonctionnement

du marché du travail. Les données de l'enquête montrent que l'écart en défaveur des femmes s'installe précocement dans quasiment tous les secteurs : dans 30 des 32 disciplines de masters – de toutes les catégories (LLA, SHS, STS, DEG) pour lesquelles le ministère dispose de données significatives –, les jeunes femmes gagnent moins que leurs homologues masculins ! L'égalité ne prévaut que dans les arts (avec le

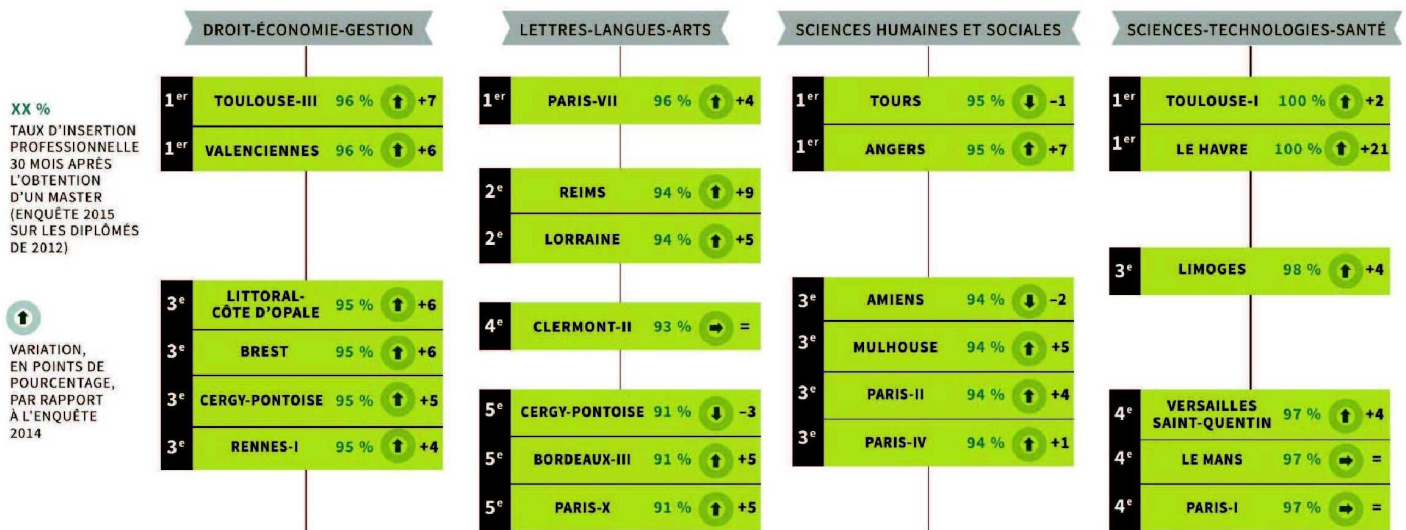
même salaire médian : 1 500 euros nets par mois). Et seule la physique fait passer en premier la gent féminine : les diplômées y gagnent 2 170 euros nets par mois, soit 70 euros de plus que leurs condisciples masculins – qui sont quatre fois plus nombreux qu'elles dans cette matière. A l'inverse, si elles constituent 72 % des diplômées en pharmacie de 2012, leur salaire médian n'est, 30 mois plus tard, que de 2 070 euros nets... soit 440 euros mensuels en moins que leurs condisciples hommes...

Stéréotypes sociaux, autocensure : ces explications souvent avancées jouent-elles ? Les jeunes diplômées sont sans doute confrontées aussi à la crainte, plus ou moins silencieuse, d'employeurs devant leurs éventuels projets de maternité, et des congés et contraintes qui y sont associés. ■

ADRIEN DE TRICORNOT

Dans 30 des 32 disciplines de masters, les jeunes femmes gagnent moins que leurs homologues masculins

Les universités qui insèrent le mieux professionnellement



Jusqu'à 12 % de différence salariale entre les hommes et les femmes deux ans après un bac+5

CONDITIONS D'EMPLOI DES JEUNES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ EN 2012, SELON LES FILIÈRES, DIX-HUIT À TRENTE MOIS APRÈS LEUR MASTER



SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE ET CALCULS LE MONDE POUR LE TOP 5 DES UNIVERSITÉS

DUT et licences pro, des disparités aussi

L'enquête publiée le 16 décembre sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université montre que celle-ci reste élevée pour les diplômés de licence professionnelle : ceux de 2012 sont 92 % (comme en 2011) à être en emploi, 30 mois après l'obtention de leur diplôme et leur entrée sur le marché du travail. Il en va de même pour les titulaires d'un diplôme universitaire de technologie (DUT), avec un taux de 88 % (contre 89 % pour la

promotion 2011). Cette enquête révèle que les salaires des femmes diplômées de licence professionnelle (46 % de l'effectif en 2012) sont très inférieurs à ceux des hommes diplômés : 1 700 euros nets mensuels à temps plein pour les hommes, et 1 500 euros pour les femmes. Même constat avec le DUT : 1 600 euros nets mensuels pour les hommes contre 1 380 euros pour les femmes (45 % de l'effectif). Près de neuf diplômés sur dix en DUT (89 %) ont choisi de poursuivre leurs études, et 32 % des diplômés de licence professionnelle.